

**LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT :**

**LES APPROCHES À PRIVILÉGIER**

## LES PARTICIPANTS QUI LANCERONT LE DÉBAT À LA TABLE RONDE

Introduction .....	3
Gisèle Grandbois Présidente et chef de la direction Institut de recherche et développement en agroenvironnement (IRDA) .....	5
Jocelyn Michon Producteur agricole - Grandes cultures Président de l'Action semi-directe.....	9
Paul Caplette Producteur agricole - Grandes cultures Président du Groupe IMAC.....	13
Hubert Chamberland Architecte et Urbaniste Président du Comité de valorisation et de mise en valeur de la rivière Richelieu .....	14
Luc Brodeur Directeur de PRISME Agronome-conseil et précurseur de l'approche en lutte intégrée .....	17
Louis Perreault Agronome-conseil Président de l'Association des conseillers en environnement du Québec .....	23
Christiane Lambert Agricultrice Vice-présidence de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), France Ex-présidente de FARRE, organisme de promotion et d'accréditation de l'agriculture raisonnée.....	31

Les textes sont la responsabilité de leurs auteurs. Ils ne peuvent être interprétés comme représentant la position de la Commission.

## **LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT : LES APPROCHES À PRIVILÉGIER**

L'agriculture par sa nature modifie l'environnement. D'ailleurs, les paysages habités lui doivent beaucoup. Les liens sémantiques sont éclairants : pays, paysage, paysans. Tous seront d'accord que ces modifications doivent se faire de façon responsable et que le développement doit être pensé dans cette perspective.

La Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois est intéressée par la protection de l'environnement à plus d'un titre : il s'agit d'assurer la durabilité de l'activité agricole et la protection d'un patrimoine important pour l'ensemble de la collectivité.

La protection de l'environnement et le développement de l'agriculture sont des objectifs convergents. Nous n'avons pas à choisir l'un ou l'autre. Au contraire, ces deux enjeux peuvent et doivent être considérés ensemble, l'amélioration de l'un favorisant celle de l'autre.

Cette table ronde explorera des approches, des méthodes et des technologies qui peuvent permettre à l'agriculture de participer davantage à la protection de l'environnement et de s'inscrire résolument dans une perspective de développement durable. Elle sera l'occasion de débattre des solutions à choisir.

Deux représentants de la profession, messieurs Michon et Caplette, nous feront part de pratiques qu'ils ont expérimentées et qui donnent des résultats. Deux agronomes –conseils, messieurs Perreault et Brodeur, nous exposeront les voies qu'ils empruntent déjà et qui pourraient s'élargir compte tenu de l'intérêt qu'ils suscitent.

Madame Gisèle Grandbois nous présentera comment aborder le changement en indiquant ce qui se fait dans le domaine de la recherche alors que monsieur Hubert Chamberland présentera le contexte et les moyens de réussir la mise en oeuvre d'une approche qui fait de plus en plus ses preuves, l'approche par bassin versant.

Ces personnes seront à même de préciser une bonne partie de ce qui s'est fait en milieu agricole dans les dernières années pour protéger l'environnement; leur expérience et leur expertise peuvent nous mettre sur la bonne voie pour préciser tout ce qui reste à faire. Nous comptons sur les personnes présentes à cet échange pour compléter le tableau.

La présence d'une représentante du Forum pour l'agriculture raisonnée respectueuse de l'environnement, madame Christiane Lambert permettra d'élargir le débat. Les activités de cet organisme français intègrent plusieurs attentes des agriculteurs, des consommateurs et de toutes les personnes préoccupées par la protection de l'environnement.

Nous avons choisi de tenir cette table ronde à Joliette pour souligner le fait que cette région, qui a fait face à des problèmes sérieux de pollution a aussi été celle qui aujourd'hui, enregistre les meilleurs résultats selon plusieurs indicateurs. Les « artisans de la rivière l'Assomption » ont ainsi tracé des voies qui peuvent servir d'exemple.

## UNE APPROCHE GLOBALE, SUR MESURE ET CIBLÉE

par Gisèle Grandbois

*Comment l'utilisation de pratiques, d'approches et de technologies appropriées peut-elle permettre à l'agriculture de participer davantage à la protection de l'environnement et de s'inscrire résolument dans une perspective de développement durable ?*

- **La nécessité d'une approche globale**

Si on veut vraiment promouvoir le développement durable de l'agriculture, on doit favoriser une approche globale en matière de recherche et de développement de solutions aux enjeux agroenvironnementaux. On doit évaluer l'ensemble des impacts potentiels d'une solution, qu'ils soient positifs ou négatifs. Cela veut dire qu'on doit évaluer non seulement les impacts sur l'environnement (sur la qualité de l'eau, de l'air, des sols ou sur la biodiversité) mais également les impacts sur la compétitivité des entreprises agricoles et les impacts en matière de cohabitation. Cela veut aussi dire qu'on doit examiner les avantages et inconvénients d'une solution à toutes les étapes de production (notion du cycle de vie).

Une approche globale est particulièrement justifiée lorsque vient le temps d'évaluer les mérites de différentes mesures de réduction des gaz à effet de serre ou les différentes options de production de biocarburants à partir de maïs grain, de cellulose (panic érigé, chanvre, graminées fourragères, saules à croissance rapide et autres produits) ou même de fèves soya et de canola.

- **Les mérites d'une approche sur mesure**

Il est possible de réduire l'impact des activités agricoles sur l'environnement par l'adoption de meilleures pratiques. Toutefois, il n'y a pas de recette miracle transposable à toutes les situations. Même les meilleures pratiques agroenvironnementales ne sont pas nécessairement indiquées dans certaines conditions. Il est donc préférable d'adopter une approche sur mesure où l'on choisira les pratiques les mieux adaptées aux conditions spécifiques de chaque ferme. Des études récentes de l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA) ont démontré que plusieurs pratiques agronomiques qualifiées de « pratiques de gestion bénéfiques », bien que présentant des effets positifs reconnus face à certains problèmes, avaient des effets antagonistes en regard de d'autres problématiques.

C'est le cas, par exemple, du semis direct, qui est généralement considéré comme une bonne pratique parce qu'il limite le ruissellement de surface, l'érosion des sols et la migration de phosphore vers les cours d'eau. Par contre, le semis direct favorise, dans certains types de sols, la création de fentes de

retrait et de trous de vers de terre qui peuvent augmenter le lessivage d'éléments nutritifs ou de contaminants en profondeur. Selon les conditions spécifiques des entreprises, le semis direct sera donc plus ou moins avantageux.

En matière de gestion des lisiers, les moyens pour solutionner les problèmes d'odeur ou de surplus de phosphore varieront également selon les conditions de chaque ferme. Selon les cas, différents moyens pourront faire partie de la stratégie de gestion retenue : haies autour des bâtiments, traitement de l'air provenant des bâtiments d'élevage, toiture sur les fosses, épandeurs munis de rampes basses avec pendillards, injection ou enfouissement des lisiers après épandage, traitement des lisiers à la ferme, notamment en séparant les phases solide et liquide, etc.

- **Intervenir de façon ciblée**

Une étude de l'IRDA portant sur le bassin versant de la Baie Missisquoi démontre qu'environ 50% des exportations de phosphore proviennent de 10% de la superficie agricole du bassin, c'est-à-dire de zones caractérisées par un fort ruissellement, des taux d'érosion élevés ou un enrichissement important de la couche arable en phosphore. Ces résultats de recherche suggèrent d'intervenir de façon ciblée en priorisant les zones les plus sensibles, pour optimiser les retombées environnementales.

- **Une réglementation qui s'appuie sur des analyses scientifiques**

Toute nouvelle politique, réglementation ou recommandation devrait idéalement être basée sur des résultats de projets de recherche et d'essais menés au Québec ou dans des conditions comparables, dans lesquels on aura considéré l'ensemble des impacts potentiels (impacts sur l'environnement, impacts sur la compétitivité des entreprises agricoles, impacts sociétaux).

- **Une meilleure cohabitation passe par une meilleure information**

L'IRDA espère contribuer à une meilleure cohabitation entre les agriculteurs et le milieu périurbain et rural en partageant ses résultats de recherche avec tous les intéressés. Nous croyons que la diffusion d'informations crédibles, basées sur des données scientifiques, dans des dossiers tels que la mesure et la réduction des odeurs, facilitera un meilleur dialogue entre agriculteurs, citoyens et intervenants municipaux.

*Comment diffuser les pratiques agroenvironnementales ?*

- **Tous les maillons de la chaîne de l'innovation ont un rôle important à jouer pour assurer le développement, la diffusion et l'adoption des pratiques agroenvironnementales**

L'innovation en agroenvironnement est d'intérêt public puisque les interventions pour protéger l'environnement bénéficient à l'ensemble de la société. Pour favoriser le développement de solutions et de pratiques agroenvironnementales novatrices et pour faciliter leur transfert et accélérer leur adoption par les agriculteurs, l'État doit soutenir les différents maillons de la chaîne de l'innovation qui ont chacun un rôle important à jouer :

- les organismes tels que l'IRDA qui sont voués à la recherche, au développement et au transfert de nouvelles solutions ou pratiques agroenvironnementales répondant aux enjeux auxquels font face les agriculteurs;
- les organismes de transfert des connaissances et de transfert technologique tels que le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ), le Centre de développement du porc du Québec (CDPQ) ou Agrinova;
- les organisations de sensibilisation, de formation et d'encadrement des agriculteurs tels que les clubs-conseils en agroenvironnement;
- les agriculteurs eux-mêmes, qui appliquent les pratiques agroenvironnementales sur leur ferme.

- **Valoriser l'agriculture et le métier d'agriculteur – essentiel !**

Le secteur agricole québécois connaît des années difficiles. Au-delà des contraintes économiques et de la difficulté de vivre de l'agriculture, un des aspects qui touche le plus durement les agriculteurs est le manque de valorisation de l'agriculture et du métier d'agriculteur par la société québécoise. Cette situation est d'autant plus difficile à comprendre, compte tenu qu'elle est relativement récente. En effet, jusqu'à la fin des années 80, la profession d'agriculteur demeurait une profession très bien vue des québécois. La situation a changé depuis, beaucoup de québécois ayant l'impression que les agriculteurs n'en font pas assez pour protéger l'environnement. Pour que les agriculteurs, qui appliquent déjà un ensemble de pratiques agroenvironnementales, continuent à le faire et pour que les autres adoptent de saines pratiques, il faut que leurs efforts soient connus et reconnus par la société et par les gouvernements.

*Une approche environnementale au développement agricole peut-elle favoriser le développement d'entreprises agricoles ?*

- **La compétitivité du secteur agricole québécois passe par l'innovation en agroenvironnement**

Les consommateurs québécois et les consommateurs de l'ensemble de nos marchés d'exportation attachent de plus en plus d'importance à la protection de l'environnement. En outre, ils commencent à réaliser qu'il y a un lien entre la qualité de l'environnement en milieu agricole et la qualité des aliments dans leur assiette. Le secteur agricole québécois sera donc d'autant mieux placé en

matière de compétitivité qu'il aura amélioré sa performance en matière d'agroenvironnement.

À l'avenir, les nouvelles règles du commerce mondial font en sorte qu'il sera plus facile pour les gouvernements, de favoriser des objectifs de protection de l'environnement et d'harmonie sociale que de soutenir directement les niveaux de revenus des agriculteurs. Le Québec et le Canada auront donc avantage à soutenir les activités de recherche et de développement en agroenvironnement et les agriculteurs qui mettent en œuvre des pratiques protégeant l'environnement.

*Dans le cas où les pratiques environnementales sont coûteuses, comment partager le coût d'implantation de telles pratiques et technologies ?*

- **La protection de l'environnement, c'est l'affaire de tous**

Le développement durable de l'agriculture et la protection de l'environnement, c'est l'affaire de tous, pas seulement des producteurs agricoles. Lorsque les producteurs agricoles adoptent des pratiques agroenvironnementales permettant de protéger l'environnement, ils contribuent ainsi à préserver la qualité de vie de tous les Québécois. Par exemple, en acceptant de garder des bandes riveraines plus larges que requis par la réglementation ou de planter des haies, les agriculteurs contribuent à préserver la qualité de l'eau et des sols, de l'air (réduction des gaz à effet de serre) et ils favorisent même la biodiversité, en offrant un milieu plus intéressant pour certaines espèces. Puisque la société dans son ensemble bénéficie de ces interventions, il serait logique que les agriculteurs n'assument pas seuls les coûts d'implantation de telles pratiques.

## LE SEMIS DIRECT : UNE MÉTHODE QUI PERMET À LA NATURE DE S'EXPRIMER

Par Jocelyn Michon, agriculteur

En matière de conservation des sols, il existe déjà une solution qui permet d'assurer le développement durable de l'agriculture. Le semis direct est une solution bénéfique à l'environnement puisqu'il s'agit d'une méthode de production qui ne nécessite aucun travail de sol. D'abord élaboré pour conserver l'humidité du sol dans les régions sèches, le semis direct a gagné en popularité sur tout le continent américain, incluant le Québec, malgré que les sols soient considérés comme étant humides. Après une quinzaine d'années de lente progression, le semis direct représentera au Québec en 2007 près de 10 % des superficies en culture.

Dans le but premier de réduire les coûts de production, plusieurs producteurs agricoles québécois ont posé des actions concrètes pour adapter le semis direct à leur entreprise. Ces actions ont entraîné une protection accrue du milieu par une réduction très importante de l'érosion des sols, de même que par une baisse marquée des besoins en carburant, en fertilisants et en herbicides. En conséquence directe, on obtient une réduction significative des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Le semis direct implique qu'on ne travaille plus le sol entre la récolte d'une culture et le semis de la culture suivante. Plusieurs producteurs agricoles choisissent de cultiver leur soya en semis direct, mais après la culture du soya, le sol sera travaillé en vue du semis de maïs-grain de l'année suivante. En se faisant du semis direct qu'une année sur deux, trois ou quatre, il est très difficile pour le producteur agricole d'atteindre tous les avantages reliés au semis direct. Ce qui nous amène de plus en plus à parler de semis direct permanent. Le semis direct permanent implique donc qu'on adopte ce système de culture sans aucun travail du sol année après année sur une même parcelle.

Passer d'un système conventionnel à un système sans travail de sol ne se fait pas simplement. Une bonne transition est nécessaire afin de réduire les inconvénients dus à un manque d'aération et d'infiltration de l'eau dans un sol dont la structure a été amoindrie par le passage répété des différents équipements de travail du sol. C'est à ce moment que la patience devient un élément clé. La tentation de sauter des étapes a fait tort à certains producteurs en leur occasionnant des pertes financières. Dans le passé, parmi ceux qui ont connu des résultats infructueux, plusieurs ont mis en doute la faisabilité du semis direct plutôt que de chercher à comprendre les vraies raisons de leur insuccès.

Avoir un sol en santé est certainement la première condition gagnante pour obtenir du succès dans un système sans travail du sol. Une façon rapide d'évaluer la santé d'un sol est de faire un comptage des vers de terre. La population des vers de terre est reconnue pour être l'indicateur de la santé d'un

sol. En semis direct, puisque leur habitat n'est pas perturbé, il y a une grande quantité de vers qui colonise le sol. Et plus il y en a, plus grande est la vie microbienne. La recherche nous dit que, peu importe le système, les vers de terre représentent toujours environ 20 % du volume de l'ensemble de tous les organismes vivants du sol. Nous pouvons ainsi retrouver dans un sol en santé entre 4 et 6 tonnes par hectare d'organismes utiles à la croissance des plantes.

Sans le travail du sol, on assiste à un accroissement phénoménal de l'activité biologique naturelle du sol, exactement comme on peut la retrouver en forêt alors que dans un sol labouré, le nombre de vers diminue considérablement. Il n'est pas rare d'y compter moins de 50 vers au m<sup>2</sup>. À ce niveau, ça veut dire environ 500 kg d'organismes vivants par hectare.

À eux seuls, les vers peuvent remplacer la charrue. Lorsqu'ils atteignent une population suffisante, ils retournent complètement la couche arable sur une période de cinq ans. Leurs nombreux tunnels demeurent intacts, favorisant ainsi l'infiltration de l'eau et l'aération du sol. Grâce aux vers de terre, toutes les opérations primaires (travail automnal du sol) et secondaires (travail printanier du sol) de préparation du sol deviennent inutiles, ce qui permet d'économiser temps et argent. Pour l'ensemble des opérations, le semis direct exige quatre fois moins de carburant qu'un système avec charrue.

En laissant le sol non perturbé par les outils de travail, la présence de certains champignons présents dans le sol, comme les mycorhizes, est accrue. Ces champignons vivent en symbiose avec les plantes. Sous la forme de minces filaments, ils se fixent aux racines des plantes et s'étendent partout dans le sol. Cette association est bénéfique aux deux organismes : la plante nourrit le champignon et, en retour, celui-ci permet à la plante d'absorber plus d'eau et de minéraux, la protège contre les pathogènes des racines et améliore la structure du sol. Cette proximité favorise la croissance, la productivité ainsi que la résistance aux maladies et à la sécheresse. Encore un argument qui permet de croire que le semis direct est absolument bénéfique à la biodiversité du sol.

L'utilisation de plantes de couverture est aussi une façon d'améliorer la qualité du sol. Ces plantes, si elles ne sont pas enfouies, protègent le sol contre les intempéries, et leur volume racinaire active la flore microbienne du sol. Plusieurs espèces sont actuellement évaluées pour connaître leur apport en biomasse et leur aptitude à capter les éléments fertilisants des fumiers laissés en surface.

Ceux qui ont adopté le semis direct de façon permanente depuis plus de dix ans profitent ainsi aujourd'hui d'une nette amélioration de la qualité de leur sol. Cette nouvelle dynamique du sol permet de rendre les éléments fertilisants plus disponibles aux plantes. Par le fait même, les besoins en fertilisation sont moindres pour les adeptes du semis direct. En effet, certains d'entre eux ont coupé en deux leurs dépenses d'engrais commerciaux, autant pour les engrais azotés que pour le phosphore. Il est ainsi plus facile de respecter le *bilan de phosphore* selon le Règlement sur les exploitations agricoles.

Les agriculteurs sont conscients qu'il y a un potentiel de pollution relativement élevé relié à l'utilisation et à la manipulation des pesticides. Ils savent aussi que des analyses de la qualité de certains cours d'eau montrent des niveaux préoccupants de résidus d'herbicides. Sur la liste des herbicides répertoriés lors de ces analyses, on retrouve cependant des herbicides qui ont un effet résiduel au sol plus ou moins persistant. S'ils se retrouvent dans les cours d'eau, c'est qu'ils voyagent avec le sol lorsque les conditions sont favorables à l'érosion. Encore une fois, le semis direct est un excellent compromis puisqu'il élimine pratiquement l'érosion.

Parallèlement aux bénéfices environnementaux que le semis direct produit, il est aussi possible d'améliorer la valeur nutritive des grains. À la station de recherche de Lethbridge en Alberta, Jill Clapperton, biologiste des sols, a analysé plusieurs échantillons de blé cultivé selon différentes pratiques et a conclu que cette plus grande activité biologique du sol permettrait d'obtenir une meilleure qualité des grains. Des grains qui seraient plus complets, plus nutritifs.

Le semis direct permet donc à la nature de s'exprimer comme il se doit. Il contribuerait donc à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à améliorer la santé des sols, à augmenter la qualité des céréales et à favoriser la productivité. Lorsqu'on parle de développement d'une agriculture durable, le semis direct devrait faire partie des priorités.

### **Les avantages économiques du semis direct**

- Moins de passage aux champs
- Réduction des dépenses en carburant (30 li/ha, au lieu de 120 li/ha)
- Réduction des frais d'entretien de la machinerie
- Parc de machinerie réduit de 35 %
- Érochage presque inutile
- Réduction des dépenses de fertilisants
- Réduction des dépenses d'herbicides

### **Les avantages environnementaux du semis direct**

- Réduction des émissions de GES
- Augmentation de la matière organique, séquestration du carbone
- Réduction des besoins en carburant
- Réduction de l'érosion jusqu'à plus de 90 %
- Réduction des besoins en fertilisants
- Réduction des besoins en herbicides

## **LE PROJET DE PIERRE ET PAUL CAPLETTE** **Agriculteurs depuis 1982**

par Paul Caplette

### **Notre mission : vivre de l'agriculture**

#### **Notre stratégie**

Depuis nos débuts, nous avons adopté des pratiques qui avaient le plus possible des effets positifs sur l'environnement. Pour assurer la longévité de la ferme, nous nous sommes assurés de garder un bon équilibre de nos ressources.

Nous participons régulièrement à des journées de formation et d'information.

Nous avons établi des contacts avec des agronomes compétents qui nous ont appuyés et accompagnés dans le processus d'application de nouvelles pratiques.

Nous sommes membres du club agroenvironnemental La Vallière, du groupe GR MAX (analyses et données pour la conservation des sols), et de Enviro Club initié par la SADC du Bas-Richelieu.

#### **Nos actions**

Nous cultivons 350 ha en céréales et oléagineux.

Les premières actions environnementales posées avaient un avantage économique pour notre ferme.

Par contre, d'autres impliquent des coûts d'aménagement et d'entretien et sont bénéfiques pour l'ensemble de notre collectivité.

#### **Notre vision**

Nous ne croyons pas au modèle unique de solutions. Selon nous, c'est plutôt une diversité d'actions que l'agriculteur avec son expertise peut poser en fonction de sa réalité.

L'amélioration de l'impact environnemental de la ferme doit faire partie des préoccupations de l'agriculteur.

Adopter une nouvelle pratique doit tenir compte de l'équilibre entre les impacts ECONOMIQUES, SOCIAUX, ENVIRONNEMENTAUX ET TECHNIQUES.

## DES ACTIONS CONCRÈTES DANS UNE RURALITÉ REPENSÉE

par : Hubert Chamberland,

### Mise en situation :

Jamais le COVABAR ne s'est opposé au droit de produire des producteurs agricoles québécois, ni de transformer, sur le territoire du Québec, les produits de la terre.

Bien au contraire, le COVABAR souhaite qu'on le fasse, avec plus de prudence, à savoir dans le **respect** de l'équilibre des écosystèmes dont nous sommes, les humains, une des composantes.

Pour le COVABAR, la notion de prudence repose sur une valorisation des sols qui s'appuie sur la sauvegarde de la ressource eau, tout en respectant leur seuil de tolérance à recevoir le phosphore, les engrais et les pesticides.

Cette approche de valorisation des sols suppose une nouvelle façon de voir le développement agroalimentaire reposant sur des nouvelles façons de faire. Il est donc capital pour l'avenir de la santé et de l'équilibre de nos collectivités que toutes les activités économiques et génératrices de richesse touchant la production, la transformation et la distribution des produits de la terre prennent totalement le cap du développement durable et ce, dans les meilleurs délais.

### Contexte :

Nous prenons acte de la désertification des sols, de l'augmentation de la pollution en raison de l'intensité accrue des activités motorisées, et de la dégradation accélérée de la qualité de l'eau qui, conséquemment, détruit la qualité de vie des habitats tant aquatiques que terrestres.

C'est par le respect de la biodiversité d'un territoire où les activités peuvent cohabiter en harmonie que nous connaissons les effets positifs d'un changement de mentalité menant à une bifurcation de nos habitudes de travail. Nous sommes persuadés, pour l'avoir observé à plusieurs reprises, depuis l'adoption de la Politique nationale de l'eau (PNE) en novembre 2002, qui confirme l'urgence d'une vision par bassin versant comme approche aux interventions humaines, que les améliorations remarquables reliées aux changements d'habitudes reposant sur les principes de développement durable, viable, soutenable et continue deviennent, pour le secteur agroalimentaire, sources de nombreuses satisfactions tant personnelles que sociétales.

### **Une ruralité repensée :**

Cette nouvelle ruralité québécoise à laquelle nous faisons allusion contribuera à façonner un paysage singulier issu de modes de production agricole respectueuse de la qualité de l'eau qui bénéficieront à l'ensemble de la population québécoise.

Considérant que la profession d'agriculteur est exigeante en temps, en formation ainsi qu'en investissements personnels et financiers, que les facteurs de production augmentent, et le fait que le monde rural n'est plus seul avec la venue croissante de citadins qui s'y installent, un concept de rurbanisation novateur doit être mis en place pour répondre aux exigences d'une production et d'une transformation intégrée à l'écosystème dans lequel elle est implantée.

### **Gestion intégrée par bassin versant :**

Collaborer à minimiser les impacts agricoles sur ce nouvel environnement constitue donc l'une des principales préoccupations des organisations de bassin versant du Québec représentant les territoires des 33 rivières reconnues prioritaires par la Politique nationale de l'eau.

### **Les chantiers pilotes : actions concrètes pluridisciplinaires :**

Dans ce contexte, le COVABAR propose des pistes de réflexion et de développement accompagnées de chantiers concrets de mise en œuvre sur le terrain de façon à être en mesure de bien saisir ce qu'on prétend être du **développement durable**.

Ces chantiers doivent être des véhicules de sensibilisation et des laboratoires de solutions concrètes qui doivent être mesurées et validées par les participants à ces chantiers. Les préoccupations qui font actuellement consensus et méritent qu'on s'y attarde pour convenir de solutions sont à titre d'exemple :

1. l'épandage de phosphore et de déjections animales;
2. la protection des cours d'eau contre la contamination et la dégradation;
3. le maintien de la biodiversité des milieux naturels;
4. les problèmes de santé liés à l'usage des pesticides;
5. les entreprises utilisant de grandes quantités d'eau avec rejets de charges significatives de polluant dans les cours d'eau;
6. le déboisement des rives et la mise en culture des milieux humides;
7. la mise en valeur des habitats de la faune en milieu agricole;
8. le compagnonnage et la multiplicité des cultures assurant la biodiversité (potentiel des ressources fauniques et floristiques);
9. l'entretien des cours d'eau à des fins de drainage afin d'assurer la biodiversité;

10. l'aménagement de parties forestières avec un profilage des talus en pentes stables;
11. les plans de végétalisation en adéquation avec des zones de frai;
12. Etc.

## LA DEUXIÈME RÉVOLUTION VERTE

par Luc Brodeur, agronome

En 1929, mon père avait 11 ans. Il conduisait la voiture à chevaux pour apporter les canisses de lait jusqu'à la gare de Danville. Le conducteur du train lui a dit que c'était la crise, que Borden ne prenait plus de lait parce que les citoyens n'avaient plus les moyens de le payer. Il a dû tout ramener chez lui, au désespoir de son père qui venait juste d'acheter de nouveaux purs sangs. Malgré tout, la dépression de 1929 sera beaucoup plus facile à vivre à la campagne qu'à la ville.

### **L'agriculture n'en est pas à sa première crise.**

Je m'appelle Luc Brodeur. J'ai 52 ans. Je suis agronome. Je me souviens des vacances à Danville sur la ferme de mon grand-père : c'était vallonneux, il y avait des ruisseaux, des lacs, des forêts, des champs, du foin et des vaches. Je me souviens aussi des vacances chez ma tante Gisèle à Saint-Stanislas de Kostka; c'était plat, il n'y avait pas de ruisseaux ou de lacs, que des champs de céréales, de foin, de maïs, des vaches et une vraie érablière avec des milliers de chaudières.

Mon père a fait son cours d'exploitant agricole à l'école d'agriculture de Nicolet en 1942. Sur la ferme, il a plus souvent conduit des « teams » de chevaux que des tracteurs. C'étaient de bons cultivateurs, avec des rendements laitiers impressionnants pour l'époque. Mon père est devenu bijoutier. Aucun des 9 enfants n'a repris la ferme familiale qui a été vendue; il y a maintenant une rue Brodeur à Danville, mais les ruisseaux, la forêt, le foin et les vaches de la ferme sont enterrés dans l'asphalte.

Ma mère aussi avait 9 frères et sœurs. La plupart des garçons sont devenus menuisiers ou charpentiers. J'avais deux tantes mariées à des agriculteurs qui m'ont fait plusieurs cousins et cousines. Il y a un Montpetit de Saint-Stan qui est devenu agronome, un autre est devenu technicien agricole. Finalement, sur l'ensemble, j'ai un seul cousin Théorêt qui a conservé une exploitation agricole mais il possède aussi une scierie et est inséminateur, ce qui arrondit ses fins de mois.

En 1967, l'année de l'Expo, j'ai demandé à mon père pourquoi il ne voulait pas de la ferme du grand-père. Il m'a dit qu'un agriculteur venait au monde avec des dettes, et qu'il mourait avec des dettes. N'importe où ailleurs les revenus et la qualité de vie étaient meilleurs. Seuls les passionnés ou les poches à l'école pouvaient tenir le coup à cultiver. Je suis devenu donc agronome par défaut. J'étudiais en biologie, j'étais pas trop poche, mais je voulais aussi une job à la fin de mes études: l'agriculture me semblait être un compromis raisonnable entre les plaisirs de la nature et la nécessité de produire un revenu.

Mes enfants n'ont plus d'attache «terrienne», à part les histoires que leur racontent mes parents. Leurs enfants n'auront plus aucun lien familial avec la terre. En ville, si le terroir est devenu moins important que le prix des aliments, c'est aussi parce que les gens n'ont plus d'attache dans le milieu. Les agriculteurs sont devenus des étrangers. Que la laitue provienne de Californie ou de Saint-Rémi importe peu.

### **L'agriculteur devient un producteur**

À partir des années 60, l'amélioration des revenus agricoles, la consolidation des entreprises, la promotion de l'image de la profession ont ralenti l'exode rural. Les technologies développées au cours du 20<sup>ème</sup> siècle ont permis de produire davantage avec moins de familles agricoles. Dans l'ensemble, elles ont amélioré les revenus et la qualité de vie de l'exploitant. Les « cultivateurs » devenus « producteurs » ont été assujettis aux grandes lois économiques qui gèrent les marchés nationaux et internationaux. Maintenant, les crises économiques sont souvent plus dures à vivre à la campagne qu'à la ville et s'il y a des crises à la campagne, ce n'est pas parce que les citoyens n'ont plus d'argent, c'est parce que l'agriculture est trop compétitive et les autres pays trop productifs.

Dans les années 70 et 80, le soutien financier des gouvernements et les taux de change ont contribué à la spécialisation et l'expansion des entreprises. La propriété agricole doit être rentable, elle contribue au REER, aux REE, au VR, au DVD, à la création d'emploi et à la balance commerciale. La recherche du bénéfice et les politiques gouvernementales ont orienté les choix technologiques au détriment du maintien du patrimoine familial et écologique. On parviendra ainsi à justifier un des grands paradoxes agro-environnementaux de notre époque: pour faire plus de cochon, on rasera les dernières forêts de la Montérégie ou de la Beauce, on y mettra le fumier et on fera du maïs ou du soya ou du canola, tralala, pour en faire de l'éthanol et du bio-diesel sous prétexte que c'est moins polluant que l'essence.

Les choix technologiques sont essentiellement basés sur la rentabilité. Très peu de producteurs se permettent d'acheter une technologie plus coûteuse parce qu'elle est moins polluante. Les pommes de terre produites en rotation sont rentables, mais le sont moins que la monoculture possible avec l'Admire et le Genesis. Le dépistage des mauvaises herbes et le sarclage sont moins rentable que la génétique Round-up Ready. Il est plus facile de cultiver le maïs Bt que d'utiliser les guêpes parasites contre la pyrale.

### **Comment s'impose le respect de l'environnement : rentabilité, réglementation, salubrité**

Certaines technologies « agro-environnementales » se sont implantées naturellement parce qu'elles étaient rentables. Par exemple : le dépistage, qui permet de remplacer un dollar de matière active par un dollar de matière grise active et la lutte biologique en serres, qui est aussi efficace que la lutte chimique et moins toxique pour les ouvriers.

D'autres approches ont dû être imposées par des règlements ou des mesures d'écoconditionnalité. Plusieurs producteurs s'intéressent davantage aux PAEF depuis que le ministère du Développement durable distribue des pénalités financières. Grâce à ce ministère environnementaliste, plusieurs producteurs réalisent maintenant des économies appréciables en engrais et constatent même que leurs rendements augmentent. On se demande si le ministère environnementaliste ne devrait pas nous imposer des PAEP, des Plans Agroenvironnementaux de Phytoprotection pour nous forcer à mieux gérer les pesticides.

Les gouvernements protègent l'environnement en réaction aux pressions populaires. On sait bien que la majorité des consommateurs urbains et des acheteurs institutionnels ont peu d'attaches agricoles; ils se soucient très peu de l'origine des produits. À qualité équivalente le prix est roi. Tôt ou tard le politicien réalise qu'on gagne plus de votes à protéger l'environnement qu'à défendre le droit de produire.

Les citoyens ne parlent pas d'agriculture, ils parlent de protection de l'environnement. Ils veulent retrouver les ruisseaux, les forêts et les érablières à chaudières de ma jeunesse. Et je les comprends. Les électeurs font peu de cas des problèmes vécus par les producteurs locaux pour satisfaire leurs exigences environnementales, puisque ça ne met pas en danger leurs approvisionnements. Sauf si leur vie est en jeu.

### **La conscience du risque alimentaire et son impact sur les marchés.**

On parle du problème des résidus de pesticides sur/dans les aliments à des intervalles plus ou moins réguliers, quatre ou cinq fois au cours des 25 dernières années. Mais les pesticides ne tuent pas en quelques jours de grandes quantités de consommateurs. La pression publique incitant les producteurs à utiliser des alternatives aux pesticides n'est pas permanente. Il est donc difficile et même impossible de proposer d'autres choix technologiques aux producteurs « modernes ».

Autant les pesticides sont des contaminants sournois qui travaillent à long terme et ne provoquent pas de panique, autant les micro-organismes sont rapides et spectaculaires. Ils sont partout, ils peuvent nous attaquer à tout moment. On

parlait des pesticides une fois tous les dix ans dans La Presse et le Journal de Montréal. On parle des bactéries à toutes les semaines, et elles tuent efficacement.

Merci E.coli, salmonelle, listeria et autres terreurs microscopiques. Grâce aux micro-organismes, les producteurs et les consommateurs prennent aussi conscience qu'on peut difficilement produire un légume sain ou une viande de qualité dans un environnement contaminé. Grâce à vous, l'environnement n'est plus le site d'enfouissement ou d'évacuation de nos déchets agricoles, il redevient l'ossature de notre système de production. Les producteurs doivent maintenant apprendre à gérer consciencieusement tous les intrants qui pourraient contaminer l'environnement dans lequel ils produisent les aliments.

Bill Clinton a exigé en 1997 que l'Amérique n'importe que des produits certifiés HACCP. Les régions les moins contaminées pourraient être celles qui ont le plus de potentiel d'exportation; à tout le moins celles où les mesures correctives et l'application de point de contrôle seront les moins coûteuses. Utiliser les eaux de surface non-contaminées pour l'irrigation est moins coûteux que de pomper l'eau de la nappe. Il faut par ailleurs éviter de contaminer la nappe avec du Round-up comme c'est arrivé au Danemark.

Une technologie plus coûteuse qui ne contamine pas sera maintenant rentable à moyen terme parce que le consommateur en a décidé ainsi. Il ne veut pas s'empoisonner en se nourrissant. Les farines animales c'est moins cher, mais plus personne ne penserait à les utiliser. Les trichogrammes c'est plus cher que les insecticides pour contrôler la pyrale du maïs, mais de plus en plus de producteurs trouvent l'alternative bonne pour leur image sur le marché, et donc rentable.

Depuis au moins une décennie, les électeurs veulent se réapproprier l'environnement et le protéger. Maintenant, ils ont une nouvelle préoccupation : les épinards sont-ils contaminés par l'eau d'irrigation ? Ils veulent se réapproprier l'origine de leur alimentation. C'est le retour à la terre des années 2000, un intérêt nouveau pour l'agriculture. Il faut en profiter, encourager cette nouvelle sensibilité pour l'agriculteur et son environnement. Il faut que les citoyens sachent que si on ne contrôle pas ce qui se fait à l'étranger, on peut au moins contrôler ce qu'on fait chez nous.

Qui contamine l'eau d'irrigation ? On pointe souvent la production porcine, mais ce sont aussi les terrains de golf et les campings du sud-ouest de Montréal qui contaminent les rivières servant à l'irrigation des légumes. Quand tu chies dans la rivière, la merde que tu évacues sans précaution te revient par la bouffe, que ce soit sur les légumes ou dans les fruits de mer. En tant que producteurs et conseillers agricoles, nous devons faire savoir à la population et à notre représentant collectif le gouvernement que nous sommes tous des citoyens

responsables de la qualité de ce que nous mangeons, et donc de notre environnement agricole.

### **Un modèle de qualité**

La protection de l'environnement ne doit plus être considérée par la société comme un coût, c'est un investissement agricole à moyen et long termes. Les producteurs vont adopter des technologies vertes parce qu'un environnement sain, c'est rentable, c'est plus facile d'y certifier l'innocuité d'un aliment.

C'est un modèle de production basé sur la qualité qui peut ouvrir de nouveaux marchés et en consolider d'autres. Dans la course au modèle international basé sur la productivité et le contrôle des coûts, il est évident que le Québec est un bien petit joueur, ne serait-ce que par l'étroitesse de son territoire. L'Amazonie pourra toujours produire plus de maïs, de soya, de cochon et d'éthanol que notre province. Le territoire agricole québécois n'est pas élastique; que ce soit dans 5 ou 25 ans, on aura occupé tout le terrain. Continuer à l'exploiter en compétitionnant des pays qui ont des centaines de fois notre potentiel, ça ne fait que remettre l'échéance. Et probablement endetter nos enfants autant d'un point de vue économique qu'écologique.

Le gouvernement doit donc continuer à imposer des règles de plus en plus strictes pour protéger ou entretenir l'environnement-outil qui est à la base d'un modèle d'agriculture moderne basé sur la qualité; le gouvernement doit rassurer les citoyens en contrôlant les risques alimentaires; par le fait même il protège notre potentiel d'exportation.

Pour quelques temps, les coûts de production de l'agriculture éco-moderne seront plus élevés. Le gouvernement devra contribuer financièrement à l'implantation de technologies douces, comme il a contribué financièrement dans le passé pour encourager la spécialisation et l'accroissement des superficies cultivées. Il investit de ce fait dans la santé physique des citoyens et dans la future santé financière des producteurs.

### **Les milieux les plus stables sont les plus diversifiés.**

Il ne s'agit pas de rejeter les outils mécaniques, chimiques ou génétiques développés au cours du vingtième siècle. Il ne faut pas favoriser l'agriculture biologique et délaisser l'agriculture intensive; chacun de ces modèles peut apprendre de l'autre, en autant que l'autre prospère.

Au contraire, la réglementation et les appuis gouvernementaux devront permettre l'intégration rapide des technologies modernes au fur et à mesure de leur développement. Ces technologies (chimiques ou génétiques) ont d'immenses qualités. Elles sont le résultat du génie humain : il ne faut pas les interdire. Il faut seulement s'assurer qu'elles n'occupent pas tout le territoire. Il faut apprendre du

passé et éviter de soutenir un modèle économique ou technique unique. Il faut mettre en place des mesures qui permettront à plusieurs modèles de se développer sans qu'ils puissent contaminer notre outil-environnement. Plus on utilisera d'outils diversifiés, moins l'environnement subira des contaminations massives impossibles à réparer.

C'est lorsqu'une seule technologie occupe tout le terrain qu'il se produit des catastrophes. La monoculture ou la monotecnologie ne sont pas « durables ». Les règles d'écoconditionnalité doivent imposer des contraintes réalistes qui forcent une utilisation raisonnée des ressources et des intrants. Cette approche est déjà utilisée aux États-Unis lors de l'homologation d'urgence d'un pesticide : devant un ravageur difficile à contrôler, l'EPA autorise l'utilisation d'un produit sur 30 % de la surface au cours des 3 prochaines années, et émet des permis d'achat en conséquence aux producteurs concernés.

Voici quelques exemples:

- Les règles d'éco-conditionnalité pourraient restreindre l'utilisation du maïs ou du soya transgéniques à un % de la ferme, afin d'éviter que l'utilisation massive d'un même herbicide ne contamine les eaux de surface ou souterraines.
- On pourrait restreindre l'utilisation de certains pesticides au lieu d'en permettre une utilisation généralisée ou de les interdire complètement. Si on avait agi ainsi, on ne retrouverait pas aujourd'hui d'atrazine dans les eaux potables de Saint-Hyacinthe, ou de Dual dans les eaux de surface.
- On devrait accélérer l'homologation de nouveaux produits, mais toujours en restreindre l'utilisation sur un % de la superficie totale de la ferme, par principe de précaution.
- L'achat ou l'investissement dans les intrants à toxicité faible ou nulle pourraient faire l'objet de crédits de taxes ou de crédits à l'achat, comme le gouvernement fédéral l'a réalisé avec les voitures.
- On doit continuer à protéger les boisés et les zones humides des milieux agricoles, ils sont des tampons et des filtres reconnus : le prochain antibiotique pourrait provenir d'une plante ou d'une grenouille habitant près de chez vous! Mais il faut aussi assurer le développement des municipalités rurales, afin que des citoyens habitent et occupent le territoire; la surveillance d'un milieu agricole dynamique implique l'ensemble des citoyens présents, qu'ils vivent de l'agriculture ou non. Les producteurs doivent profiter de la présence de citoyens conscients proches de leur alimentation et de leur environnement pour obtenir l'appui financier du gouvernement.

Il est beaucoup plus facile de créer un consensus si on ne vise pas à interdire complètement une pratique ou un intrant. Il n'y a pas de mauvais modèle, mais il faut éviter d'en soutenir un seul.

Un bon vieux principe porteur d'avenir : la stabilité est le résultat de la diversité.

## **DIFFUSER DES SOLUTIONS INTÉGRÉES**

**par Louis Perreault**

J'aimerais tout d'abord remercier les membres de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois de m'avoir invité pour participer à la table ronde sur l'agroenvironnement. Je souhaite que les éléments apportés ici vont contribuer de façon constructive au développement de notre agriculture, qui vit présentement des années particulièrement difficiles.

Après 17 ans de travail comme conseiller auprès des producteurs agricoles pour les aider à améliorer leurs pratiques agricoles dans une approche de développement durable, je peux dire que les améliorations sont considérables mais que beaucoup reste à faire.

Je parlerai en mon nom et à titre de président de l'Association des Conseillers en Agroenvironnement du Québec (ACAQ). Cette association, fondée en 2002, regroupe les conseillers travaillant dans les 83 clubs-conseils en agroenvironnement. Sa mission est de défendre les intérêts des membres, de se positionner et d'agir comme interlocuteur en agroenvironnement.

### **Le réseau des clubs-conseils en agroenvironnement, au cœur de l'action**

En quelques chiffres, le réseau des clubs-conseils dans lequel œuvrent nos membres, regroupe 8368 entreprises agricoles (2005-2006), soit 28% des fermes du Québec, représentant 46% du cheptel animal et 41% des superficies agricoles ! Quelques 300 professionnels travaillent à accompagner les producteurs agricoles dans leur propre démarche agroenvironnementale. Les clubs-conseils sont financés par les cotisations des producteurs agricoles et par des subventions provinciales et fédérales.

Nos objectifs sont nombreux : améliorer la gestion des fumiers et lisiers, rationaliser la fertilisation des sols, réduire l'utilisation des pesticides, améliorer la santé des sols, protéger le cours d'eau. Nous avons un double rôle : accompagnement ferme par ferme et diffusion des bonnes pratiques agricoles. Notre travail consiste donc à offrir un service-conseil individuel et collectif qui permet de faire avancer rapidement un large ensemble du secteur agricole en agroenvironnement.

Le producteur agricole ne perçoit pas le conseiller de club-conseil comme une police de l'environnement mais comme quelqu'un qui peut l'aider à adopter de bonnes pratiques agroenvironnementales et également à conformer son entreprise aux règlements environnementaux. C'est un processus d'accompagnement, où le conseiller connaît bien les forces et faiblesses de l'entreprise, ce qui permet d'établir une relation de confiance entre le producteur

et son conseiller, qui lui fait partie d'une structure, le réseau des clubs-conseils, lui permettant d'avoir un maximum d'expertise et d'objectivité.

Les retombées sociales et environnementales de ce réseau ne sont plus à démontrer, plaçant le Québec à l'avant-garde dans le secteur de l'agroenvironnement et de l'agriculture durable, en plus de mobiliser tout le secteur agricole par un effet d'entraînement.

### **L'avenir des services-conseils**

La tendance est claire ! Le service-conseil agricole de 1ère ligne est et sera de plus en plus dispensé par la formule des regroupements de producteurs, ainsi que par des conseillers indépendants, en ce qui concerne bien entendu les services-conseils subventionnés par des fonds publics. Le MAPAQ s'étant retiré graduellement de ces services depuis une vingtaine d'année environ, l'expertise s'est développée de façon croissante dans ces formules et de ces services dans l'industrie. Mais il y a lieu de se demander vers quoi on évolue, ou encore mieux, vers quoi il serait désirable d'évoluer pour obtenir des gains dans le développement durable de l'agriculture.

Dans cette perspective, il apparaît toutefois incontournable que l'intégration de bonnes pratiques agricoles ne peut être réalisée sans un accompagnement par des professionnels qui vont aider chaque entreprise à adapter les bonnes pratiques agricoles à sa situation particulière. Dans un contexte de changements rapides dans le secteur agricole, tant sur le plan des marchés agricoles que de la réglementation environnementale par exemple, ceci est d'autant plus vrai.

Qu'est-ce que le producteur agricole veut et quels sont ses besoins en termes de services-conseils pour intégrer les bonnes pratiques agricoles?

- Un service complet, de qualité et d'avant-garde
- Une relation durable de confiance avec ses conseillers
- Un service-conseil ayant un maximum d'objectivité pour être en mesure de prendre les meilleures décisions pour son entreprise dans un contexte de changements

Nous avons la chance au Québec, pour le secteur agricole, de pouvoir compter sur deux principaux types de services-conseils en agroenvironnement qui se complètent et qui sont tous deux nécessaires. Dans cette complémentarité, les services-conseils répondent aux besoins de productivité et de rentabilité des entreprises agricoles et ce dans le respect de l'environnement et des ressources renouvelables et non-renouvelables.

- un service-conseil non-relié à la vente d'intrants agricoles, basé sur une approche globale de l'entreprise agricole, subventionné par des fonds publics et répondant aux besoins de la société québécoise en terme d'attentes par rapport à l'environnement agricole : état des cours d'eau et

des nappes phréatiques, conservation des sols, problématiques des odeurs, gaz à effet de serre...

- un service-conseil relié à la vente d'intrants agricoles, non-subsventionnable par des fonds publics selon notre point de vue, en raison de la mission de profits de l'industrie, mission par ailleurs tout à fait légitime, ce qui n'empêche nullement le développement et la recommandation d'intrants agricoles de mieux en mieux adaptés aux besoins du milieu agricole en cheminement vers des formes d'agriculture durable qui sont devenues incontournables socialement, économiquement et environnementalement.

À cet égard nous recommandons bien entendu de consolider le réseau des clubs-conseils au Québec, un réseau envié en dehors du Québec, de lui assurer un financement adéquat dans une perspective à moyen et long terme. Notre expérience de terrain nous permet de constater l'importance du temps pour une entreprise agricole afin de comprendre l'importance de modifier ses pratiques agricoles, pour les mettre en place et les intégrer efficacement. Un horizon de 3 à 5 ans est un minimum. Les programmes gouvernementaux doivent donc répondre à cet état de fait.

J'aimerais souligner au passage le besoin de service-conseil de 2<sup>e</sup> ligne pour appuyer les conseillers de terrain qui accompagnent les producteurs agricoles. Si nous n'y faisons pas face dans un horizon proche nous verrons une érosion importante de l'expertise que le MAPAQ et les centres de références et de recherche en agriculture possèdent, expertise qui a été développée par des fonds publics. Cette expertise est essentielle pour donner aux conseillers de première ligne l'appui dont ils ont besoin pour participer au développement de solutions adaptées.

### **Mieux diffuser les bonnes pratiques agricoles qui existent déjà**

Un ensemble de bonnes pratiques agricoles existent déjà et s'implantent dans le milieu agricole à un rythme impressionnant. Pour ne citer que quelques exemples, on peut mentionner les rotations de cultures, le travail réduit des sols, l'utilisation des engrais verts, l'implantation de haies brise-vent, la protection des berges de cours d'eau, la protection des puits d'eau potable, la meilleure gestion des déjections animales (entreposage et épandage), la rationalisation de la fertilisation des sols, la réduction des pesticides...

Les solutions ne doivent pas être imposées mais doivent venir du cheminement du producteur agricole. Les activités de formation et de démonstration, les visites sur d'autres entreprises plus avancées constituent autant de manières de faire cheminer individuellement les producteurs. L'état pourrait rendre disponible plus de fonds publics pour ce type d'activités, relativement peu coûteuses dans l'ensemble mais d'une efficacité considérable. Il devient actuellement de plus en

plus difficile de trouver un financement pour organiser des activités de groupe, à mesure que les fonds alloués au MAPAQ diminuent. Cette situation n'est pas normale, ni souhaitable. Il faudra dans un avenir proche trouver les façons de mieux rejoindre les producteurs agricoles, qui disposent de moins en moins de temps avec les contraintes qu'ils vivent, autant la relève, nouvellement formée, que les nombreux producteurs qui s'apprêtent à transférer leur entreprise à court et moyen terme.

Les producteurs agricoles « leaders » en termes de bonnes pratiques ont un rôle de diffusion remarquablement efficace dans le milieu agricole. Tous les agronomes de terrain savent qu'il faut travailler plus étroitement avec ceux-ci pour contribuer à l'avancement de l'ensemble du milieu agricole. La réduction des pesticides en milieu agricole, par un travail de concert entre les producteurs avant-gardistes et leurs conseillers, le démontre bien, pour ne citer que cet exemple.

Diffuser en vulgarisant adéquatement les résultats des bonnes pratiques agricoles auprès de la population fait aussi partie des enjeux. La population québécoise connaît de moins en moins l'agriculture, l'associe trop facilement à une activité polluante. Une population consciente des enjeux agricoles, des gains qui se font actuellement, serait plus en mesure de donner un feed-back positif au milieu agricole et de stimuler la poursuite des actions. Ce clivage entre l'urbain et l'agricole n'est pas désirable si on veut maximiser le développement d'une agriculture qui s'inscrit dans un développement durable, qui se joue sur plusieurs plans, économique, environnemental et social.

### **Des solutions qui rejoignent la communauté agricole**

Pour nuancer l'idée de ne pas imposer les bonnes pratiques aux producteurs agricoles, il faut ajouter qu'il doit y avoir un équilibre entre l'adhésion volontaire du producteur et la réglementation environnementale. Certains règlements ne font pas l'unanimité, posent des problèmes aux entreprises et ne sèment pas la joie ! Le retrait des animaux des cours d'eau en est un bel exemple récent. Mais ils sont nécessaires pour l'avancement de l'ensemble des entreprises. Les producteurs agricoles « leaders » n'ont généralement pas trop de problèmes avec les nouveaux règlements. Ils sont généralement en avance sur eux. Je connais beaucoup de producteurs qui avaient retirés les animaux des cours d'eau, pour des motivations d'efficacité et de respect de l'environnement, bien avant l'arrivée de ce règlement. Toutefois la réglementation s'est avérée utile pour faire bouger les choses dans un horizon de temps acceptable.

Mais nous avons connu plusieurs règlements boiteux, constamment changés, en partie coupés de la réalité agricole, et Dieu merci nous avons échappés à quelques-uns qui auraient eu des effets désastreux pour le secteur agricole. Le contingentement des grandes cultures par bassin versant, avec une approche coercitive, en est un exemple frappant. Nous n'avons pas à dicter ce qu'un

producteur agricole doit semer au printemps ! Il existe déjà bien assez de contraintes à ce niveau. Le vrai travail est d'identifier les zones à risques sur l'entreprise, qui contribuent à contaminer les cours d'eau, et de mettre en place les solutions les plus efficaces et rentables. Il n'y pas de producteur qui aime perdre son sol dans le cours d'eau, le sol étant son capital, un de ses outils de travail. Par ailleurs je ne connais aucun producteur qui se lève le matin en se disant : « Où pourrais-je bien aller polluer aujourd'hui? » La pollution de type agricole origine plutôt d'un manque de connaissances ou de moyens.

Nous proposons donc une meilleure consultation des producteurs agricoles, des professionnels de terrain, des spécialistes et des chercheurs dans l'élaboration des réglementations environnementales et des programmes d'aide. S'asseoir avec le milieu pour trouver les solutions. Je ne compte plus le nombre de producteurs agricoles et de conseillers qui ne se sentent pas véritablement consultés. Nous aurions dès lors, avec une meilleure consultation, des règlements et des programmes qui seraient beaucoup plus efficaces, mieux concertés, mieux reçus par le milieu, mieux adaptés aux problématiques. Tous les acteurs seraient gagnants.

### **Une approche misant sur des solutions intégrées**

Les problématiques auxquelles nous faisons face demandent de plus en plus des solutions intégrées. Je m'explique avec l'exemple de la problématique des odeurs. Avec l'accroissement de la taille des entreprises, un souci de rentabilité et d'efficacité, nous avons multiplié les structures d'entreposage en gestion liquide au Québec. Cette mesure a contribué à diminuer considérablement la pollution ponctuelle causée par l'entreposage déficient des déjections animales et on peut évidemment s'en réjouir. Mais le lisier, ainsi que l'épandage à différents moments de la saison de croissance de cultures, pose évidemment un problème d'odeur beaucoup plus important maintenant qu'à l'époque où une majorité de fermes géraient du fumier solide épandu en automne et enfoui par labour. On ne peut pas revenir en arrière, d'autant que nous avons maintenant au Québec l'essentiel des déjections animales entreposées dans des structures d'entreposage étanche, ce qui a été réussi avec l'investissement des producteurs agricoles et de l'État à raison de centaines de millions de dollars. L'épandage des déjections liquides et solides en saison de croissance, favorisé par un souci de mieux utiliser leur valeur fertilisante, est également un gain appréciable pour la rentabilité économique des entreprises agricoles et de l'environnement.

Ce problème illustre bien l'importance de solutions intégrées. Le concept de « lutte intégrée » dans le contrôle des ravageurs des cultures est d'ailleurs de plus en plus une pratique reconnue et courante. Dans la gestion des déjections animales, nous avons réglé un problème important tout en augmentant d'autres problématiques. Ainsi le lisier engendre plus facilement que le fumier solide d'autres problématiques : production de gaz à effet de serre, problématique

d'odeurs et contamination bactérienne des cours d'eau. Je crois qu'il faudra regarder sérieusement dans un avenir proche des solutions technologiques du type « production de biogaz », qui solutionne plusieurs problèmes à la fois, en plus de produire de l'énergie. La contribution des fonds publics s'avère essentielle si nous optons pour cette solution puisque les producteurs ne pourront pas adopter cette technologie sans un appui logistique et financier. Pourquoi l'État devrait-il s'engager dans cette perspective ? Parce que le problème est collectif. Les changements climatiques, la question de l'énergie, la cohabitation en milieu agricole (ex : odeurs), la qualité de l'eau, sont des enjeux collectifs que le producteur agricole n'a pas et ne peut supporter seul. Bien souvent les pratiques et les technologies existent mais sont retardés par un manque de volonté politique.

J'écoutais une émission de télévision dernièrement sur le transport public à Amsterdam, une grande ville qui a des problématiques de bouchons de circulation incroyables ainsi que de qualité de l'air. Ils sont en voie de résoudre la question par un ensemble de mesures magnifiquement orchestrées : places de stationnement en périphérie avec accès à des bicyclettes ou le tramway (inclus dans le prix du billet de stationnement), projet pilote d'autobus fonctionnant à l'hydrogène et rejetant de la vapeur d'eau, usine pour produire l'hydrogène, etc. On prévoit utiliser les eaux usées de la ville pour produire l'hydrogène et ainsi faire fonctionner les 800 autobus de la ville. On ne peut que saluer de telles initiatives.

Revenons à l'exemple de la solution des biogaz. Si l'Allemagne, par exemple, est aussi avancé dans l'implantation de cette technologie c'est que le coût de l'énergie électrique est beaucoup plus élevé que chez nous au Québec. De plus cette technologie permet de valoriser des déchets organiques municipaux ou industriels, sur des sites agricoles de production de biogaz. Mais une analyse des coûts pourrait-elle nous éclairer ? Est-ce qu'un investissement à court et moyen terme dans cette technologie serait plus rentable que d'avoir à payer plus tard pour corriger les problèmes de contamination de cours d'eau ou de gaz à effet de serre, ou plus inquiétant encore, pour en subir un jour les conséquences financières et environnementales ? La prévention est généralement moins coûteuse en bout de piste, mais cela reste à chiffrer.

### **La volonté politique et l'engagement des parties concernées**

Ce n'est donc pas tant les technologies ou les solutions qui manquent que la volonté de les mettre en place. Nous sommes aux prises avec des problèmes qui vont demander des solutions créatives et surtout un investissement collectif puisque les ressources dont nous parlons dans l'écosystème agricole, le sol, l'eau et l'air, sont des biens collectifs. Toutes les bonnes pratiques n'ont pas le même niveau de rentabilité pour l'entreprise agricole ; laisser une bande riveraine non-cultivée sur le bord des cours d'eau par exemple. D'abord parce qu'elle ne règle pas tout, en raison de l'écoulement préférentiel de l'eau de

surface, ensuite en raison de la valeur de la terre agricole pour la production. Ainsi la mise en place de bandes riveraines, pour protéger les cours d'eau, avec le soutien de l'État pour les pertes économiques récurrentes encourues par le producteur serait une mesure incitative particulièrement intéressante.

Plus une pratique ou une technologie s'inscrit dans un enjeu important pour la société, plus elle est longue à rentabiliser pour le producteur agricole, plus l'État devrait intervenir, et ce de manière substantielle. L'aide devrait être bien présente aussi dans les actions qui donnent des résultats plus immédiats, plus rentables à court terme pour l'entreprise agricole, parce qu'elle permet de bâtir la confiance, la relation de travail entre l'État, les organismes par lesquels il intervient, et le secteur agricole. Par exemple, la réduction des pesticides est extrêmement avantageuse au niveau économique pour l'entreprise agricole, car elle peut produire à moindre coût tout en protégeant l'environnement. La rationalisation de la fertilisation et la meilleure gestion des déjections animales, avec les plans agroenvironnementaux de fertilisation (PAEF), en est un autre exemple. Nous avons de nombreux cas de fermes où l'utilisation des engrais minéraux a été réduite partiellement à totalement, sans baisse de rendements, entraînant une baisse des coûts de production, une baisse qui est récurrente.

Enfin, la gratuité n'est pas une solution. Pour que le producteur agricole s'approprie une solution, il doit y investir aussi. L'exemple d'aide financière pour des haies brise-vent qui ont été subventionnés en totalité, ou presque, implantés par l'organisme qui en faisait la promotion, a trop souvent donné des brise-vent négligés ou carrément coupés par le « propriétaire »! Nous avons planté des brise-vent sur de nombreuses fermes de notre club-conseil, des brise-vent dont les producteurs sont toujours fiers. L'approche pour y arriver avec nos producteurs fut la suivante : visite de fermes ayant des brise-vent et partage avec des producteurs convaincus et convaincants, formation spécifique de 2 jours sur les brise-vent, tournée des entreprises intéressées avec un expert en brise-vent, élaboration de plans de brise-vent, dépôts des demandes de subventions au MAPAQ, jumelage des fermes avec une classe de niveau primaire (3<sup>e</sup> cycle) de la municipalité ou de la région, plantation des arbres au printemps avec les élèves et les propriétaires de la ferme, suivi et formation avec l'aide d'experts en brise-vent pour l'entretien. Plus de dix ans après leur plantation, tous les brise-vent sont encore en place, commencent à donner leur pleine efficacité pour la protection des cultures et des bâtiments, en plus de jouer de nombreux rôles positifs pour l'écosystème agricole.

### **Un avenir très prometteur**

On peut se féliciter des réalisations en agroenvironnement au Québec et de toute l'énergie déployée pour y arriver. Un avenir très prometteur en agroenvironnement est à notre portée. Il demande une concertation entre tous les acteurs (les producteurs agricoles, les intervenants, l'État, l'industrie, la

population...), des solutions intégrées et novatrices, une volonté politique claire et un engagement individuel et collectif.

En conclusion, nous sommes, par notre mission et notre travail, à la fois très près des préoccupations des producteurs agricoles et des conseillers de 1<sup>ère</sup> ligne, de l'agroenvironnement et du développement de l'agriculture au Québec. Nous sommes disponibles et grandement intéressés pour participer à l'élaboration des solutions.

L'Association des conseillers en agroenvironnement du Québec prépare actuellement un mémoire qui sera déposé à la Commission. J'espère que l'aperçu d'aujourd'hui, sans être complet bien sûr, pourra contribuer à l'avancement d'une question aussi vitale pour le développement de l'agriculture québécoise et qui concerne l'ensemble de la société québécoise.

**Agriculture raisonnée, développement durable, une nécessité  
pour notre société**

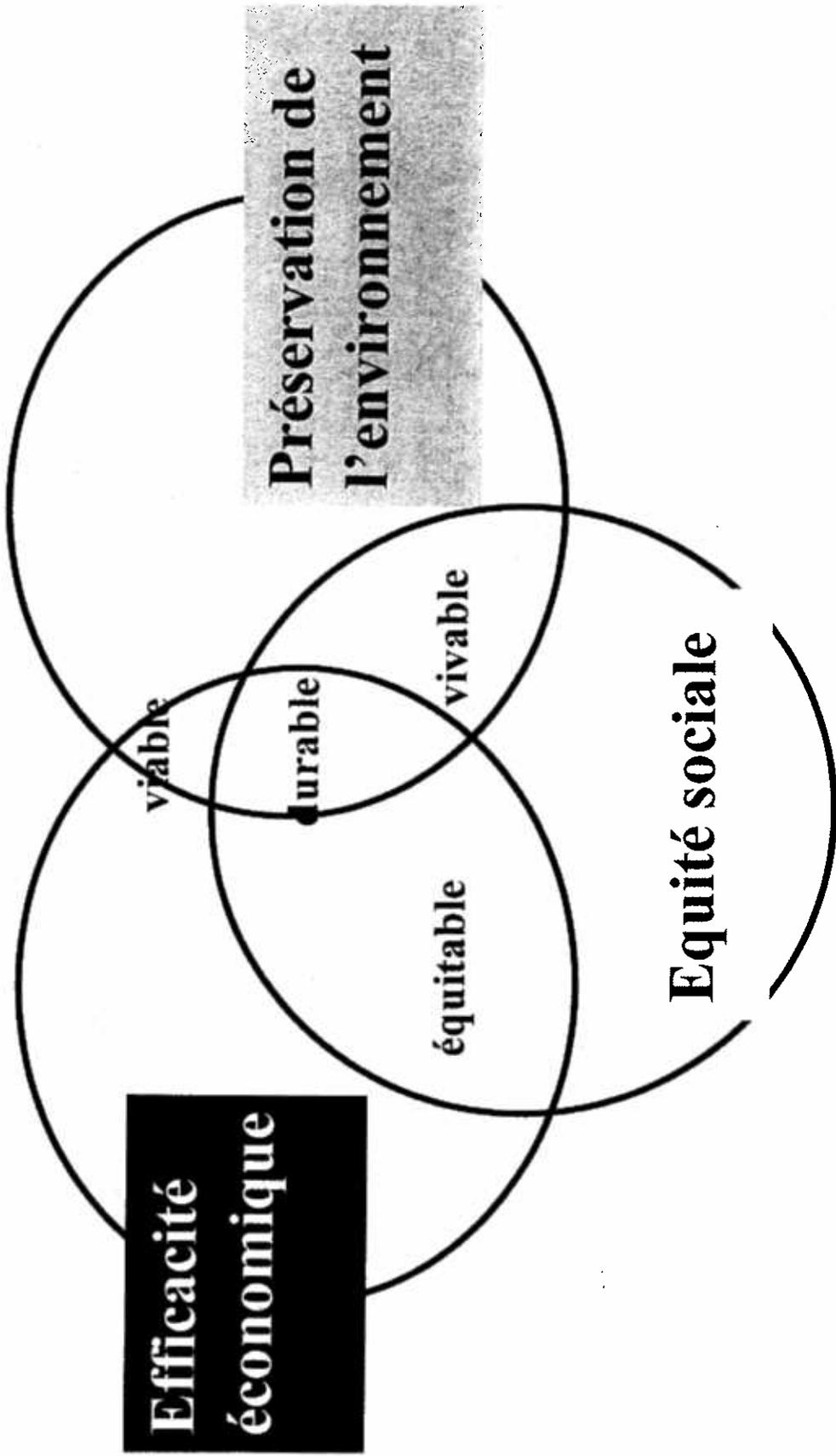
par Christiane Lambert, vice-président de l'Association nationale FARRE

FORUM DE L'AGRICULTURE  
RAISONNÉE RESPECTUEUSE  
DE L'ENVIRONNEMENT



FARRE

# *Comment définit-on le Développement Durable ?*



*Le DD doit répondre aux besoins  
du présent sans compromettre la  
capacité des générations futures  
de répondre aux leurs*

- Une approche plus transversale et systémique
- Une meilleure articulation du court et du long terme
- Une meilleure coordination du local et du global
- Une plus grande responsabilisation des acteurs

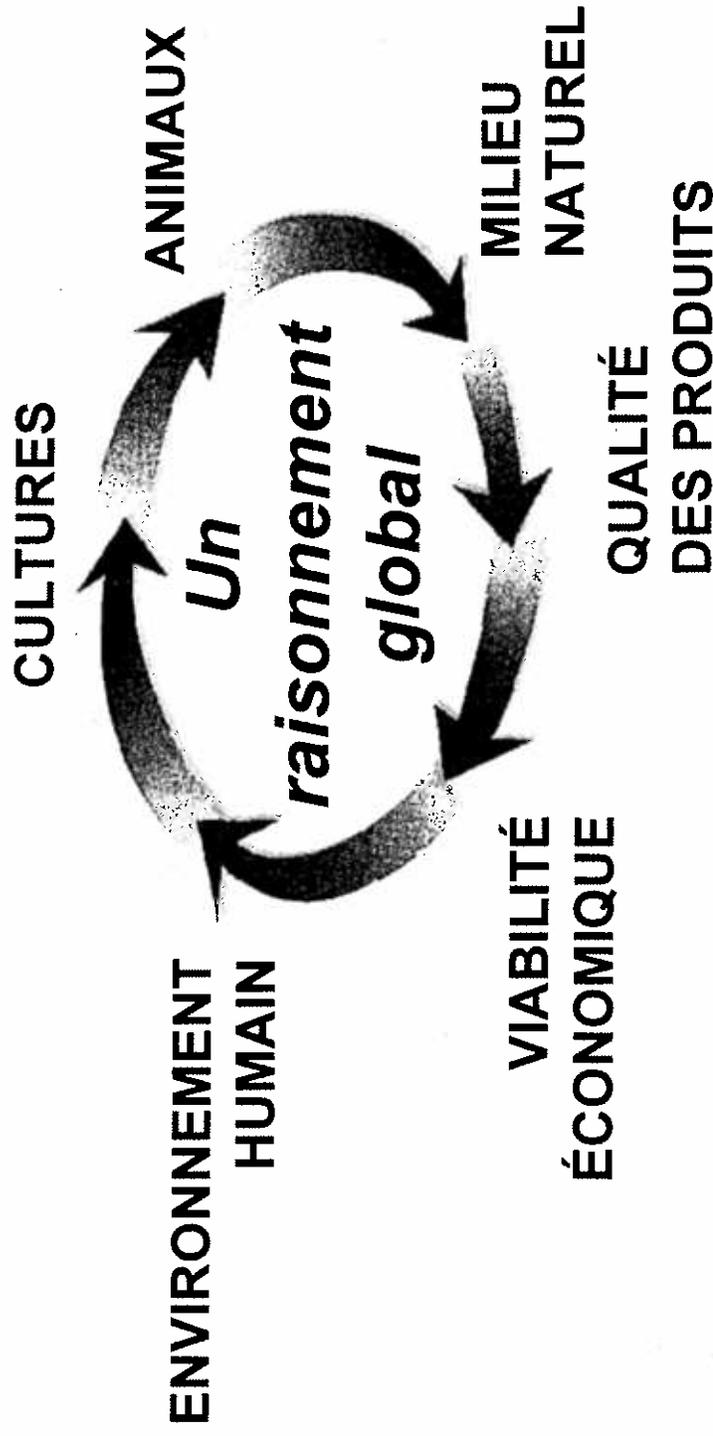


# **En agriculture, il fallait réagir !**

- 1- Faire savoir que le virage de l'environnement avait déjà été négocié par la profession agricole**
- 2- Sensibiliser les agriculteurs qui ne s'inscrivaient pas dans cette démarche**
- 3-Répondre aux nouvelles aspirations des citoyens/consommateurs**

# L'Agriculture Raisonnée

Concilier Écologie, Économie et Qualité



Pour une agriculture durable



## L 'Agriculture Raisonnée

L'agriculture raisonnée dans le dictionnaire

**Agriculture raisonnée : mode de production d'une exploitation agricole qui vise à concilier le respect de l'environnement, la sécurité sanitaire et la rentabilité économique.**

**SYN. : *agriculture intégrée.***

in *Le Petit Larousse 2005 illustré, 100<sup>e</sup> édition,*  
p 895, définition de l'adjectif "raisonnée(e)"

# Agriculture Raisonnée : les étapes

**1999**

Des produits « agriculture raisonnée » apparaissent dans les linéaires  
les cahiers des charges se multiplient

**2000**

Le rapport « PAILLOTIN » remis à Jean Glavany

*L 'Agriculture Raisonnée proposée comme modèle de l 'agriculture européenne  
avec l 'urgente nécessité de clarifier - crédibiliser - protéger*

Création d 'un groupe de travail « agriculture raisonnée » au CSO

**2001**

Loi sur les Nouvelles Régulations Économiques

*Annonce l 'élaboration d 'une définition officielle de l 'agriculture raisonnée  
la mise en place d 'une qualification d 'exploitation et une protection du terme*

**2002 -> 2004**

Parution des Décrets et Arrêtés

*Relatifs à la qualification des exploitations agricoles au titre de l 'agriculture raisonnée*



## L'Agriculture Raisonnée

- ⚡ N'est pas un nouveau type d'agriculture.
- ⚡ Prend en compte chaque facteur de production dans un environnement technique et économique en *évolution*.
- ⚡ Est axée sur les *pratiques* et non sur le produit, sur l'ensemble de l'exploitation.
- ⚡ Est une *démarche qualitative* applicable à toute production, en toute région, quelle que soit la taille de l'exploitation.



# La loi

## La définition

- *approche globale de l'exploitation*
- *au-delà du respect de la réglementation*
- ✓ *concilier environnement et rentabilité économique*
- ✓ *faciliter la maîtrise des risques sanitaires*
- ✓ *contribuer au bien-être animal et conditions de travail*

## Rappel

**Agriculture Raisonnée = démarche volontaire**



# La loi

## La définition

L'agriculture raisonnée correspond à des démarches globales de gestion d'exploitation qui visent, au-delà de la réglementation, à renforcer les impacts positifs des pratiques agricoles sur l'environnement et à en réduire les effets négatifs, sans remettre en cause la rentabilité économique des exploitations. Les modes de production raisonnés en agriculture consistent en la mise en œuvre de moyens techniques dans une approche globale de l'exploitation. Au-delà des impératifs de sécurité alimentaire des produits agricoles, qui s'imposent à toutes les productions, les modes de production raisonnés peuvent faciliter la maîtrise des risques sanitaires et contribuer à l'amélioration du bien-être animal. Ils permettent également de contribuer à l'amélioration des conditions de travail.



# Les 98 exigences du référentiel

**76 exigences communes à la plupart des exploitations**

- + 3 en lait (hygiène de traite)
- + 5 si transformation de produits à la ferme
- + 5 si irrigation
- + 4 si épandage de boues
- + 5 diverses (Natura 2000, import de lisier...)

# Le référentiel : 14 chapitres

## Gestion de l'exploitation :

- Connaissance de l'exploitat° et de son environnement
- Traçabilité des pratiques
- Santé et sécurité du travail
- Gestion des déchets
- Paysage et biodiversité

## Productions végétales :

- Gestion des sols
- Fertilisation
- Protection des cultures
- Irrigation

## Productions animales :

- Identification des animaux
- Santé des animaux
- Alimentation des animaux
- Bien-être des animaux
- Hygiène

## Exemples d'engagements : Gestion de l'exploitation

- La formation et l'information de l'exploitant et de ses salariés
  - ⇒ Abonnement journal technique, Formations Environnement, Bien-être animal, Sécurité au travail
- La Gestion des déchets
  - ⇒ Tri des déchets, élimination des déchets par les filières adaptées (collectes spécifiques, déchetterie...) en fonction des déchets
- La santé de l'exploitant
  - ⇒ Equipements de protection des utilisateurs pour la manipulation des produits phytosanitaires

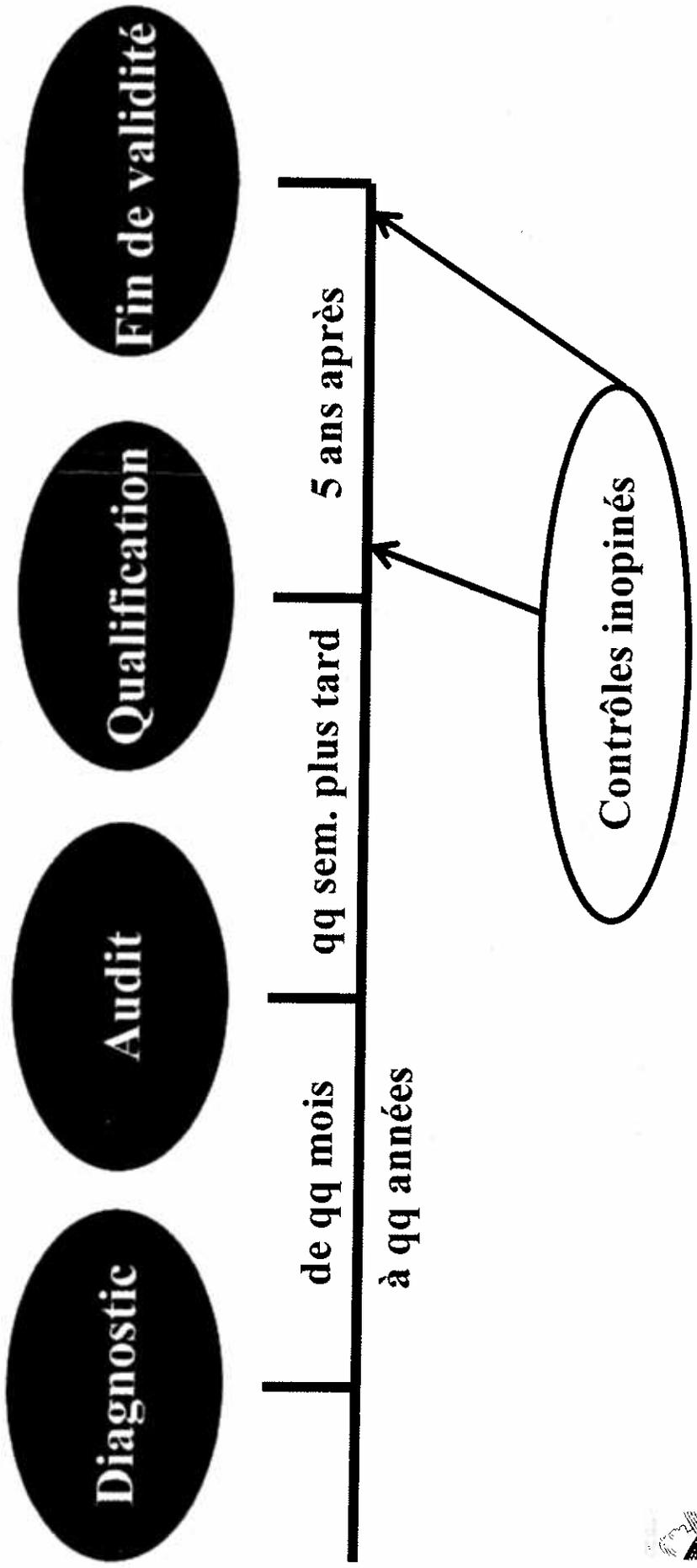
# Exemples d'engagements : Productions animales

- L'identification des animaux et la traçabilité
- Santé des animaux
  - Suivi sanitaire de l'élevage par un vétérinaire
  - Repérage des animaux traités individuellement
- Alimentation des animaux
  - Analyse de l'eau tous les 2 ans (hors réseau public)
  - Achats d'aliments auprès de fournisseurs qui donnent une information détaillée de la composition des aliments
  - Stockage des aliments dans un lieu évitant toute contamination
- Bien-être des animaux
  - Disposer d'équipements de contention
  - Bâtiments aérés, abris naturels ou artificiels pour protéger des intempéries

# Exemples d'engagements : Productions végétales

- Eviter les risques de pollutions accidentelles
  - Stockage des engrais liquides
  - Stockage des effluents d'élevage
  - Local phytosanitaire
- Raisonner l'utilisation des intrants agricoles
  - Utiliser des méthodes pour analyser les besoins des cultures =>analyses de sol, références, plan de fumure (en zone vulnérable), observations et reconnaissance des maladies et adventices, avertissements agricoles...
  - Enregistrer les interventions par parcelle culturale en indiquant les facteurs de déclenchements de l'intervention

# Les étapes de la qualification



## **Les exigences territoriales**

**Les principaux enjeux doivent être identifiés dans la liste suivante :**

- **érosion,**
- **inondation,**
- **pollution des eaux par les nitrates,**
- **pollution des eaux par les phosphates,**
- **pollution des eaux par les produits phytosanitaires,**
- **gestion quantitative des ressources en eau,**
- **nuisances olfactives,**
- **biodiversité,**
- **paysages.**

# **Une mobilisation forte de la profession Agricole**

---

- **Les enjeux**
  - Inciter le plus grand nombre
  - faire de l'Agriculture Raisonnée un facteur de progrès
- **Les Leviers**
  - progressivité de la démarche
  - révision du niveau d'exigences
  - contribution à l'allègement du dispositif
  - élaboration d'un dispositif d'enregistrement simple
  - aucun nouveau signe de qualité

# **L'Association nationale F. A. R. R. E.**

---

## **Un Forum interprofessionnel**

### **Des membres**

- **Agriculteurs**
- **Organisations et instituts agricoles**
- **Fournisseurs de l'agriculture**
- **Entreprises de transformation  
et de commercialisation**

### **Des partenaires**

- **Pouvoirs publics**
- **Consommateurs**
- **Organismes et associations  
de protection de l'environnement**



# La fédération européenne

EISA : European Initiative for Sustainable Development in Agriculture

---

l'Allemagne (FNL),  
la France (FARRE),  
l'Italie (L'agricoltura che vogliamo),  
le Luxembourg (FILL),  
le Royaume Uni (LEAF),  
la Suède (Odling i Balans).  
L' Autriche  
La Pologne

Publication  
d'un codex européen  
de l'agriculture raisonnée  
repris par la FAO

